Société d'histoire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Séance du 28 mai 1936.

Une trentaine de membres sont présents. M. Castella préside.

Les procès-verbaux de la séance du 6 février et de l'assemblée générale du 26 mars 1936 sont lus et approuvés à l'unanimité.

Le *Président* signale un don de 500 pièces d'étain fait par M. Gandolfi au Musée de Fribourg, ainsi que deux nouveaux échanges de nos publications avec les Annales de Bourgogne et le Bulletin historique de la Ligurie.

Sont reçus membres de la Société, à l'unanimité, M. Germain Buchs, à Romont, présenté par M. G. Corpataux, et Mme Marie-Thérèse de Monléon, présentée par M. G. Castella.

L'assemblée ratifie un troisième subside de 100 fr. à M. Lusser pour la restauration de l'église de Bellegarde.

M. *de Gottrau* relate que le travail a été fort bien exécuté. Il aurait voulu restaurer Illens et Montsalvens, mais il n'a rencontré aucun appui.

Mme *Elisabeth Benett* donne sa communication sur l'internement des Français à Fribourg en 1871. Après avoir remarquablement donné un cadre à son exposé : Granges-sur-Marly et les Rappes, les familles de Gottrau et d'Odet, les sœurs de Sainte-Colombe, Mme Benett décrivit l'arrivée lamentable des Français épuisés, leur vie et leurs maladies à Hauterive, le dévouement de nombreux Fribourgeois et la reconnaissance des internés. Cette conférence sera publiée dans les *Etrennes Fribourgeoises* pour 1937.

M. *Castella* remercie Mme Benett du tableau fidèle qu'elle a tracé de la douloureuse période que vécurent les sœurs de Sainte-Colombe et les internés français à Fribourg.

M. Charles *de Gottrau* évoque encore le souvenir que Granges a conservé de ces sœurs. Le château est resté le même, les noms des chambres sont demeurés les mêmes qu'alors. Le parc des Rappes a malheureusement disparu pour être remplacé par un jardin potager. Il fait circuler plusieurs photographies de Granges et de Matran et de leurs habitants de 1871.

Sur ce la séance est levée.

Le Secrétaire : B. DE VEVEY.

Le Président : G. CASTELLA.

Course d'été le 9 juillet 1936 à Châtel-St-Denis.

Ce fut par un temps pour le moins maussade qu'une cinquantaine de personnes prirent part à cette course en auto-cars.

M. l'abbé Bernard Kolly, curé de Châtel, avait mis à notre disposition la grande salle de la Maison des œuvres où se tint la réunion.

M. *Castella* tint à saluer d'abord M. le chanoine Philipona, puis il retraça brièvement l'histoire de Châtel et de Fruence.

Furent ensuite reçus membres de la Société, à l'unanimité, Mlle Cécile Reichlen, à Bulle, présentée par M. Eugène de Diesbach, MM. Paul Mossu à la Tour-de-Trême, présenté par M. Corpataux, Joseph Kælin, président du Tribunal, Hubert Genoud, conservateur du registre foncier et Sylvestre Pilloud, député, tous à Châtel-St-Denis, présentés par M. Eugène Demierre.

M. *Sudan* donne sa conférence sur « La Réforme et les conquêtes fribourgeoises de 1536 ». Longtemps alliées, Fribourg et Berne virent leur amitié se relâcher lors de l'adoption de la Réforme par Berne. Genève à son tour reçoit la religion nouvelle et la combourgeoisie avec Fribourg se rompt en 1534. Ainsi, lorsque Genève fut menacée par le duc de Savoie, l'objectif de Berne fut, en allant à son secours, autant la protection des réformateurs et de leur doctrine que le maintien de l'indépendance genevoise.

Après avoir décrit l'état de morcellement et d'anarchie du Pays de Vaud en 1536, M. Sudan décrivit la marche triomphale de Berne, les hésitations puis l'entrée en guerre de Fribourg et enfin la conquête par cette dernière des territoires demeurés fribourgeois jusqu'à aujourd'hui.

Puis M. Kissling nous donna une brève note sur le château d'Oron que nous devions visiter l'après-midi. Après une courte visite au château de Châtel, le banquet fut excellemment servi à l'Hôtel du Lion d'Or et fut agrémenté de productions du groupe choral costumé dirigé par M. Carlo Boller. Un échange d'aimables paroles eut lieu entre notre Président et M. Renevey, préfet de la Veveyse, M. Colliard, syndic de Châtel qui chanta même le *Ranz des vaches*, les représentants des sociétés de Berne et de Neuchâtel.

L'après-midi, heureusement éclairée d'un peu de soleil, fut consacrée à la visite du château d'Oron, dont le propriétaire, M. Gaiffe, nous fit les honneurs avec beaucoup d'amabilité. Les salons, salle à manger, chambres à coucher, et surtout la bibliothèque, furent une révélation pour beaucoup d'entre nous qui ne connaissaient ce château que pour l'avoir aperçu du train.

Promenade manquée pour un simple touriste, puisque le grand soleil ne voulut pas être des nôtres, mais course éminemment intéressante pour l'historien qui n'a pas facilement l'occasion de voir tout ce qui nous fut montré.

Le Secrétaire : B. de Vevey.

Le Président : G. Castella.

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

16, Rue de Romont, 16
FRIBOURG

LITTERATURE GENERALE
NOUVEAUTÉ-THÉOLOGIE
DROIT -:- SCIENCE

RÉPARATION DE PLUMES RÉSERVOIR

5—6

LE CHOIX

DES 1ÈRES

MARQUES

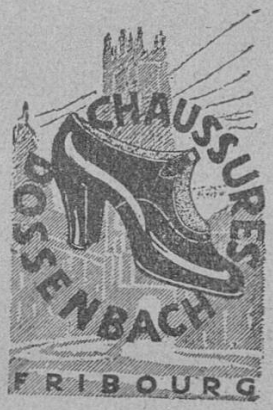

CHAUSSURES
DOSSENBACH
MAISON DE CONFIANCE
FONDÉE EN 1881

S. Glasson, Bulle

:-: *Photographe-Paysagiste* :-:

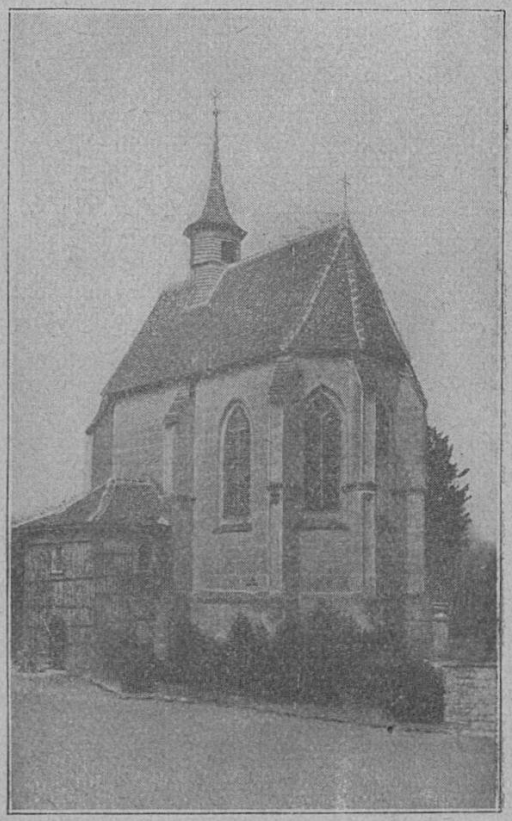

Tous travaux concernant la photographie

5—6

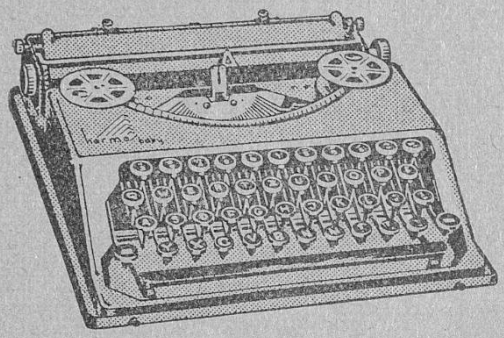

Machines à écrire suisse

HERMES

BABY . . Fr. 160.—
2000 . . Fr. 360.—

Div. modèles Standard

Atelier spécial de réparations pour machines à écrire. Travail soigné et service rapide.

Location (Tél. 97)
Occasions
Reprise

PAPETERIE J. C. MEYER - FRIBOURG

PAUL MEYER, Succ.

Rue des Epouses 70 TÉLÉPHONE 97

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES

Production et distribution d'énergie électrique

Cuisine électrique.

Grâce à ses prix modiques, sa simplicité et sa propreté hygiénique, la cuisine électrique est appelée à prendre un développement universel, surtout dans les foyers où reste en honneur la succulente et savoureuse cuisine fribourgeoise.

Tout devis et renseignements sont fournis gratuitement par les Entreprises électriques fribourgeoises. 5—6

Talismalt Villars

A BASE DE MALT·LAIT·OEUFS·
MIEL & CACAO

le délicieux déjeuner
le fortifiant idéal

doit son immense succès
à l'avantage reconnu
d'une qualité insurpassée
et d'un prix réduit.

Boîte 500 gr., Fr. 3.— Boîte 250 gr., Fr. 1.60

Cornet 500 gr., Fr. 2.80 Cornet 250 gr., Fr. 1.40

10 % de Rabais

FRAGNIÈRE FRÈRES

FRIBOURG

VICTOR H. BOURGEOIS

Fribourg et ses Monuments

Le meilleur guide de Fribourg et le plus complet

Un vol. in-8° 208 p. et 108 illustr.

Broché Fr. 6.—
Relié pleine toile » 8.50

EDITEURS

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL : fr. 30.000.000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT

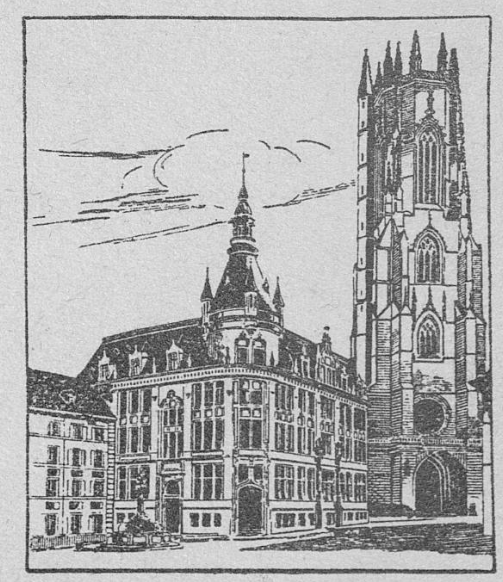

Agences : **St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Farvagny-le-Grand, Morat, Romont, Tavel.**

85 Correspondants d'Epargne dans les principales localités du canton de Fribourg.

Traite toutes les opérations de banque aux meilleures conditions

5—6

Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs des articles.